INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la TVA sur les biens d'investissement

Objet :

Achat en exonération de la TVA, des biens d'investissement

Eligibilité : SARLAU SARL S.A Auto-entrepreneur Personne Physique Autre

Descriptif :

Exonération de la TVA sur les biens d'investissement pendant 36 mois à compter du début d'activité, à l'exclusion des véhicules acquis par les agences de location de voitures

Condition :

Biens d'investissement à immobiliser à l'actif de l'entreprise

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales

scannez le code qr